

<http://snetap-fsu.fr/GIPA-decret-2016.html>



# GIPA : décret 2016

- Les Dossiers - Action sociale -



Date de mise en ligne : mardi 28 juin 2016

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Vient de paraître le nouveau décret concernant la GIPA. Il s'agit du [décret n° 2016-845 du 27 juin 2016 modifiant celui du 06 juin 2008 n° 2008-539](#).

Ce nouveau décret prolonge le précédent et fixe la période de référence à prendre en compte soit du 31 décembre 2011 au 31 décembre 2015.

Les modalités de calcul restent inchangées. Vous trouverez sur le site du SNETAP [FSU](#) tous les éléments vous permettant de faire des simulations.

Le SNETAP FSU rappelle que tous les agents de l'enseignement agricole titulaires comme contractuels sur budget (enseignement supérieur et CFAA /[CFPPA](#)) sont bénéficiaires de cette garantie : [calculez vos droits](#)